

Baromètre général de l'assise sociale

Enquête et groupes focus concernant l'assise sociale de la coopération au développement dans la population belge : rapport

Ignace Pollet

Plate-forme de recherche PULSE

Juin 2012



Table des matières

Table des matières	iii
Résumé	4
Introduction	8
Méthodologie de mesure de l'assise sociétale : une reconstruction	9
La base de données constituée	12
Connaissance de la coopération au développement	15
Empathie à l'égard de la pauvreté dans les pays en voie de développement	17
Attitude de base à l'égard de la coopération au développement	20
Causes de la pauvreté et motifs de la coopération au développement	25
Groupes identifiables dans les attitudes en matière de coopération au développement	27
Quelle coopération au développement ? Et par qui ?	31
Comportement en matière de don	34
Autres formes d'engagement	38
Conclusions	40

Résumé

But

Dans le cadre de la plate-forme de recherche PULSE (2009-2013, mise sur pied à la demande du VLIR-UOS et de la DGD), l'HIVA a procédé, au début 2012, à une enquête représentative auprès de 1 700 Belges adultes concernant leurs connaissances, leur attitude, leurs opinions et leur comportement en matière de coopération au développement. Cette enquête, réalisée auprès d'un panel en ligne, a été suivie de discussions au sein de huit groupes composés de dix personnes chacun (quatre en Flandre et quatre en Belgique francophone).

Constatations

La principale constatation est que l'empathie à l'égard de la pauvreté dans le Sud est certes toujours considérable, mais que la popularité de la coopération au développement a fortement diminué.

Seule une petite minorité défend résolument l'idée que le Sud doit à présent résoudre lui-même ses problèmes sans aucun soutien du Nord. Lors des discussions de groupe, l'interdépendance Nord-Sud a été reconnue et la solidarité a été avancée comme étant perçue comme une obligation morale. La responsabilité du Nord vis-à-vis de la pauvreté du Sud est un point de vue qui a été rejeté.

En ce qui concerne l'attitude à l'égard de la coopération au développement, nous constatons une baisse de la perception de sa pertinence, une forte baisse au niveau de la perception de son efficacité (seuls 8,6 % des personnes interrogées trouvent que l'argent est « bien dépensé ») et un groupe croissant qui estime que le budget consacré à la coopération au développement doit être réduit (44 % aujourd'hui contre 28 % en 2010 et tout au plus 11 % dans de précédentes enquêtes).

Les causes de la pauvreté sont plutôt attribuées au Sud : corruption, conflits, surpopulation... La confiance envers les acteurs de la coopération au développement recule, ce qui confirme la tendance déjà constatée en 2010. Les institutions internationales (comme les Nations Unies) et les ONG sont celles qui résistent le mieux. Au niveau du contenu de la coopération, les programmes concrets continuent de l'emporter sur une influence sur la politique et des opérations de conscientisation. Ceci correspond à l'image que l'on se fait de la coopération au développement. Il ressort des discussions au sein des groupes que l'on connaît essentiellement les actions d'urgence à grande échelle ainsi que les projets de plus petite envergure. De nombreuses personnes connaissent quelqu'un qui est impliqué dans la coopération au développement au sens large, que ce soit professionnellement, bénévolement ou en qualité d'étudiant. Par ailleurs, l'existence d'une agence bilatérale (CTB) ou de la

collaboration plus structurelle et du soutien institutionnel, qui sont aujourd'hui une pratique courante dans de nombreuses ONG, est totalement inconnue.

En 2012, 33 % ont effectué un don, prolongeant ainsi la tendance à la baisse des dons amorcée en 2007 (presque 60 % à l'époque, 40 % en 2010...). Parallèlement, nous constatons que sommes données sont plus élevées qu'avant. Parmi les donateurs, nous retrouvons également la plupart des gens qui achètent des produits issus du commerce équitable ou qui entreprennent l'une ou l'autre action en faveur du Sud. Environ 6,4 % des Belges s'impliquent activement d'une manière ou d'une autre dans la coopération au développement ou dans des organisations d'aide au développement (en assistant à des débats et conférences, en signant des pétitions, en faisant du bénévolat dans des organisations...).

Les personnes à haut niveau d'études, les jeunes et les croyants pratiquants sont les groupes qui sont les plus convaincus de la nécessité et des impacts de la coopération au développement, ce qui se reflète également dans leur comportement en matière de don. De manière générale, l'empathie, l'attitude positive à l'égard de la coopération au développement et les dons sont plus marqués chez les Flamands. Les francophones sont plus au fait de la coopération au développement et sont également plus enclins à établir un lien entre la pauvreté dans le Sud et la richesse dans le Nord.

Explications

Selon nous, des raisons aussi bien internes qu'externes peuvent être avancées pour expliquer l'affaiblissement incontestable de l'assise sociétale de la coopération au développement. Par « externes », nous entendons les raisons sortant du cadre de la coopération au développement. Les raisons internes sont dues au système de coopération au développement même (qualité, efficacité, transparence, attrait).

Une raison évidente de cette baisse réside dans la crise économique qui sévit partout dans le monde depuis 2008. Bien que les impacts de la crise sur le niveau de vie dans un pays comme la Belgique sont restés relativement limités, la succession de mauvaises nouvelles a un effet important sur le plan psychologique (solvabilité de la Belgique, faillite des banques Fortis et Dexia, crise de l'euro, etc.). Le repli sur soi et une moindre préoccupation à l'égard de la souffrance en d'autres lieux sont des phénomènes connus en temps de crise. Tant l'impact réel (diminution du pouvoir d'achat) que l'effet psychologique de la crise (inquiétude quant à l'avenir due entre autres à l'effritement de notre position économique dominante) ont été mis en avant lors des discussions au sein des groupes.

Un autre facteur externe expliquant l'affaiblissement de l'assise sociétale de la coopération au développement réside dans la perte d'intérêt pour l'église. En réalité,

ce sont les croyants pratiquants qui restent le plus souvent les plus ardents défenseurs de la solidarité et les donateurs les plus généreux. La diminution progressive de ce groupe a dès lors des répercussions relativement directes sur l'assise sociétale de la coopération au développement.

La solidarité Nord-Sud, mais aussi le concept ou, autrement dit, l'instrument même de la coopération au développement sont remis en question et ce, probablement en raison de l'interaction de différents facteurs qui se renforcent mutuellement : le sentiment d'absence de véritables résultats depuis de nombreuses décennies, le manque de transparence du système du développement et de certains acteurs individuels, le fait que les médias mettent rapidement en avant d'éventuels éléments négatifs (par exemple la coordination défailante de l'aide à Haïti) mais n'accordent aucune attention aux résultats positifs (certes moins spectaculaires mais pas moins réels pour autant), le sentiment que les efforts en matière de coopération ne sont pas reconnus (flux migratoire, manifestations anti-occidentales de groupes islamistes, popularité subite de la Chine en Afrique, etc.). Lors des discussions au sein des groupes, les participants se sont largement attardés sur le rôle des médias, le manque de transparence des organisations, l'absence de résultats et la corruption des régimes dans le Sud.

Les institutions de coopération au développement (agences gouvernementales, ONG, églises, etc.) font l'objet d'une méfiance générale croissante qui touche les institutions, et ce, en raison du fait que les institutions, qui datent généralement de l'époque où la société était moins complexe, donnent de moins en moins l'impression de pouvoir maîtriser la multitude de problèmes sociaux qui se présentent.

Recommandations

Sur la base de ces constatations et considérations, il est recommandé d'investir davantage dans une communication transparente et conviviale, une meilleure visibilité et une utilisation active des médias afin d'informer également les citoyens des résultats positifs de la coopération au développement.

Par ailleurs, les décideurs sont appelés à faire preuve d'une vision à long terme afin de donner une chance aux nouveaux éléments qui se présentent (pays, acteurs, mécanismes de la solidarité Nord-Sud et communication) et de ne pas maintenir aveuglément l'actuelle architecture des organisations et procédures.

Une troisième recommandation vise à contrôler et identifier, à intervalles réguliers, l'assise sociétale de la coopération au développement ou citoyenneté mondiale, sans

se laisser entraîner aveuglément par les constatations effectuées. Pour la majorité du public, les attitudes et opinions concernant ce thème ne se fondent pas sur des connaissances mais sont plutôt volatiles : elles ne tiennent pas compte de la complexité de la problématique.

Introduction

Ce document comprend le compte rendu et les résultats de l'enquête sur l'assise sociétale qui a été menée auprès de 1 715 adultes belges en janvier 2012. Cette enquête constitue un volet de la plate-forme de recherche PULSE mise en place pour quatre ans (2009-2012) et ayant pour objet de mesurer et de renforcer l'assise sociétale de la coopération au développement. Le donneur d'ordre de cette plate-forme de recherche est le Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR – conseil interuniversitaire flamand). La Direction générale Coopération au développement (DGD) a également adhéré à cette plate-forme de recherche et joue de facto le rôle de co-donneur d'ordre.

L'un des composants de cette plate-forme de recherche consiste à élaborer et mettre en œuvre un « baromètre » de l'assise sociétale de la coopération au développement au sein de la population. Dans la pratique, ce baromètre se présente sous la forme d'un sondage classique avec un questionnaire standardisé et un échantillon représentatif.

Ce volet vise non seulement à réaliser ce sondage et à renseigner sur l'état actuel de l'assise sociétale de la coopération au développement en Belgique mais aussi à mettre en place un processus de réflexion sur les choix méthodologiques réalisés dans le cadre d'une enquête comme celle-ci. Nous avons dès lors rédigé un rapport concernant la structure méthodologique, les choix qui se présentent à cet égard et les motivations qui étayent les choix posés. En complément à ce sondage, plusieurs groupes focus ont été mis en place afin d'approfondir et d'expliquer certaines constatations.

Ce rapport se compose d'un compte rendu de synthèse et de trois annexes. Le **compte-rendu de synthèse** consiste en un récapitulatif de la méthodologie et des constatations majeures issues aussi bien de l'enquête que des entretiens au sein des groupes focus.

La **première annexe** comprend, sur la base du questionnaire, les **tableaux de fréquence** univariés et bivariés. La **deuxième annexe** présente un compte rendu de l'analyse factorielle et de l'analyse par partitionnement des données, qui ont permis de définir plusieurs **groupes caractéristiques** en fonction de leur attitude à l'égard de la coopération au développement et de la solidarité en général. La **troisième annexe** comporte un compte rendu des **constatations issues des discussions au sein des groupes focus**.

Dans ce compte rendu de synthèse, nous expliquons tout d'abord le but et le déroulement de l'enquête. Nous présentons ensuite les résultats pour les différents aspects de l'assise sociétale : la connaissance de la coopération au développement, le degré d'information à ce sujet, l'attitude de base ou l'empathie vis-à-vis de la pauvreté dans les pays en voie de développement, l'attitude à l'égard de la coopération au développement, un relevé des groupes caractéristiques en fonction de leur prise de position concernant les questions Nord-Sud et la solidarité en général, les opinions concernant le « qui » et le « comment » de la coopération au développement, le comportement en matière de don et, pour terminer, les autres formes d'engagement. Dans le chapitre final, nous analysons brièvement ces résultats.

Méthodologie de mesure de l'assise sociétale : une reconstruction

En 2003, Patrick Develtere a défini l'**assise sociétale** de la coopération au développement comme étant les attitudes et actions concernant les desseins de la coopération au développement, qu'elles soient induites par la connaissance ou par un autre biais (Develtere, 2003). On peut se demander si la coopération au développement ne devrait pas être élargie à la problématique Nord-Sud ou à la lutte contre la pauvreté et, par ailleurs, s'il faut uniquement se pencher spécifiquement sur les objectifs de la coopération au développement ou sur la pertinence et la pratique de celle-ci. Aux Pays-Bas, le concept usuel est celui de **citoyenneté mondiale** à la suite d'une discussion politico-sociale, l'objectif étant de mettre davantage l'accent sur la relation et l'interdépendance entre le comportement et le style de vie dans le Nord et dans le Sud. La citoyenneté mondiale est définie comme étant « le comportement qui tient compte des principes d'interdépendance dans le monde, de l'égalité des hommes et de la responsabilité partagée dans la résolution des questions mondiales » (Carabin et al., 2012, p. 28).

Que l'accent soit mis sur l'aspect d'« assise sociétale » ou celui de « citoyenneté » à partir du moment où l'on veut procéder à un mesurage, on aboutit invariablement au triangle bien connu **connaissances-attitude-comportement**. Les questions qui se posent alors le plus sont les suivantes : connaissance de quoi ? Attitude à l'égard de quoi ? Quel type de comportement ? La façon dont la connaissance, l'attitude et le comportement s'influencent mutuellement fait encore pleinement l'objet d'une discussion et d'une étude.¹ De plus, les options sont encore ouvertes concernant la manière de procéder au mesurage.

En ce qui concerne l'assise sociétale, nous étudions la population en « largeur » plutôt qu'en « profondeur ». Notre objectif est de plutôt pouvoir dire quelque chose sur un groupe très étendu et diversifié – à savoir la population – que de pouvoir largement parler d'un petit groupe cible spécifique. Cette aspiration requiert dès lors

¹ Voir Kinsbergen et Schulpen (2009, p. 6) : à la logique cognitive (la connaissance influence l'attitude qui, à son tour, influence le comportement), viennent s'ajouter par exemple la logique de dissonance (le comportement influence l'attitude et dès lors aussi la connaissance) et la logique émotionnelle (la sympathie ou des images émotionnelles induisent un changement de comportement, indépendant de toute connaissance). Dans la pratique, il s'avère que la logique cognitive se heurte souvent à des limites (campagnes d'information qui atteignent invariablement le même public déjà convaincu). La logique de dissonance implique, pour des organisations, à amener les gens à poser un acte (pour des motifs sociaux ou par imitation), ce qui conduit à compléter ou modifier de soi-même son opinion.

une méthodologie qui examine ce large champ social comme une lentille grand angle. La **méthodologie du sondage** avec questionnaire standardisé et échantillon représentatif est, dans ce cas, le choix le plus évident. En 2010, il s'est toutefois avéré qu'une enquête pouvait idéalement être complétée d'un volet plus qualitatif, permettant de mieux cerner certains résultats et de les rendre plus compréhensibles (Pollet, 2010). C'est pour cette raison que plusieurs **discussions au sein de groupes focus** ont eu lieu à l'issue de l'enquête.

La mise en place d'un sondage doit s'accompagner d'un certain nombre de décisions potentiellement déterminantes pour l'exploitation des données obtenues : taille de l'échantillon, mode de questionnement (méthode utilisée : face-to-face, par téléphone, panel en ligne ou par écrit), population dont est issu l'échantillon et stratification utilisée dans la sélection de cet échantillon.

Cette enquête étant en réalité la suite de celle menée en 2010, il semblait évident d'opter pour les mêmes choix que ceux posés à l'époque : un échantillon de 1 500 Belges qui, moyennant un intervalle de fiabilité de $\pm 2,5\%$, doivent refléter la population belge de 18 à 75 ans (c'est-à-dire des personnes de nationalité belge domiciliées sur le territoire belge). Le mode de questionnement a toutefois changé. Alors qu'en 2010, nous avons recours à la fois à des enquêtes téléphoniques et à un sondage auprès d'un panel en ligne, le choix s'est résolument porté cette fois sur une **enquête auprès d'un panel en ligne**. Le rapport du baromètre de 2010 s'était largement penché sur les avantages et inconvénients des différents modes d'enquête. Dans le cadre de l'enquête de 2010 (Pollet, 2010), les résultats du volet web ont été comparés à ceux du volet téléphonique. Il s'est avéré que, dans certains cas, des différences significatives se présentaient (de l'ordre d'environ plus de 5 %) mais que la tendance était cependant à chaque fois comparable. Pour aucune question – traitant aussi bien de la connaissance, de l'attitude, de l'opinion que du comportement – les participants à l'enquête en ligne ne présentaient un schéma de réponse radicalement différent de celui des participants à l'enquête par téléphone.

Etant donné les avantages incontestables en termes de faible coût et de délai de réalisation court et la possibilité manifeste de gérer les inconvénients, le mode d'enquête retenu pour 2012 a été celui du panel en ligne. Nous ne devons cependant pas perdre de vue la critique émise par les méthodologistes au sujet des panels d'auto-enregistrement (Billiet, Molenbergs & Vansteelandt, 2012). Selon ces auteurs, la marge d'erreur de la chance, pour un citoyen, de faire partie d'un tel panel n'est pas seulement sous-estimée : il est même impossible de la déterminer. De plus,

l'absence de réponse dans le cadre des enquêtes basées sur des panels en ligne ne repose pas sur le hasard mais sur une distorsion systématique liée à la nature du sujet étudié.

Le **questionnaire** n'a pas été intégralement repris de l'enquête de 2010 mais a été modifié en fonction des considérations suivantes :

- étant donné la comparabilité longitudinale, il convenait de conserver les questions cruciales. Par ailleurs, des questions devenues obsolètes pouvaient être éliminées et de nouvelles questions testées ;
- en raison de la comparabilité internationale, des ébauches du questionnaire ont été soumises à des experts qui se penchent sur le même thème aux Pays-Bas (CIDIN) et au Royaume-Uni (IDS) ;
- l'IDS (Spencer Henson et al.) a suggéré d'utiliser, par exemple, des valeurs individuelles comme variables explicatives. Sur cette base, nous avons retenue l'enquête de valeur, telle que suggérée par Schwartz et mise en œuvre dans de nombreux domaines (Schwartz 2007, De Pelsmacker, 2005). Par ailleurs, il a également été suggéré de demander aux répondants d'évaluer l'octroi d'une aide aux populations pauvres du Sud versus l'octroi d'une aide à des démunis dans notre propre pays ;
- le CIDIN (Schulpen L. & Habraken R.) a suggéré de ne plus utiliser les questions relatives à la connaissance comme questions sur une connaissance des faits mais plutôt comme questions sur la familiarité ;
- quelques questions relatives au comportement ont été reprises de l'European Social Survey. Elles visent à évaluer le conservatisme socio-économique (volonté d'insertion professionnelle des chômeurs, différences de revenus) et le conservatisme socio-culturel (peine de mort, immigration) ;
- les questions portant sur le comportement et les catégories de réponse correspondantes (qui n'avaient généré aucune réponse fiable en 2010) ont été reformulées.

Toutes ces considérations nous ont conduits au questionnaire qui a été utilisé pour 2012 et que vous pouvez consulter à l'annexe 2.

La base de données constituée

L'enquête auprès d'un échantillon issu du panel en ligne iVOX a eu lieu dans le courant du mois de février 2012.

Les tailles des échantillons désirées ont été fournies à l'opérateur iVOX sur la base d'une répartition de la population par région, par âge, par sexe et par niveau de scolarisation. L'objectif était que 1 500 Belges adultes provenant du panel iVOX répondent à l'enquête. Étant donné que certains groupes étaient fortement sous-représentés dans la base de données initialement fournie (à savoir les ouvriers et les Bruxellois francophones), iVOX a procédé à une enquête supplémentaire. Au total, nous avons ainsi abouti à une base de données fondée sur **1 719 observations valables**. Celles-ci ont été repondérées en fonction des paramètres de population connus (enquête sur les forces de travail, SPF Économie).

Dans ce cadre, quelques remarques s'imposent cependant concernant l'utilisation des panels en ligne comme méthode de sondage.

Le problème de satisfaire aux critères de représentativité – conduisant à un ensemble de 72 catégories à remplir (c'est-à-dire quatre groupes d'âge x trois régions x trois niveaux de scolarisation x deux sexes) – nous a amenés à devoir interroger beaucoup plus de personnes. Au total, 15 151 e-mails ont été envoyés. Une partie n'a pas été reçue (adresse e-mail invalide), une autre n'a pas été lue et une autre encore a été lue mais est restée sans réponse. Le taux de réaction obtenu était ainsi de 11,3 %. Étant donné qu'aucune post-enquête n'est menée après un sondage en ligne, nous n'avons aucune idée des raisons qui ont motivé la non-participation. De plus, la disponibilité des répondants potentiels dans un panel en ligne est fondée sur l'auto-sélection, ce qui nous amène à nous poser des questions quant à la représentativité d'une enquête menée auprès d'un panel en ligne.

Un autre paramètre critique des sondages est la fiabilité des réponses. Les panels en ligne ont pour avantage qu'aucun enquêteur n'est présent, que ce soit par téléphone ou physiquement, au moment où le participant répond aux questions. Les réponses aux enquêtes en ligne sont donc moins soumises à la désirabilité sociale. D'un autre côté, les participants risquent de répondre aux questions avec trop peu de sérieux et d'être essentiellement motivés par les incentives proposés. La durée moyenne nécessaire pour répondre à notre enquête correspond à ce qui était prévu, à savoir quinze minutes. Près de 20 % des répondants ont néanmoins accompli cette tâche en moins de dix minutes.

Bien que les enquêtes en ligne deviennent progressivement le mode de sondage le plus fréquent, il convient de faire preuve de la prudence qui s'impose.

Le tableau ci-dessous passe en revue la base de données constituée, avec une comparaison entre les pourcentages de l'échantillon et les pourcentages de la population après repondération. Conformément aux normes usuelles, les facteurs de pondération utilisés n'étaient jamais inférieurs à 0,3, ni supérieurs à 3. Dans la suite de ce rapport, nous faisons toujours référence à la base de données pondérée, 100 % du groupe total équivalant à 1 715 répondants.

Tableau 1 Indices du baromètre de l'assise sociétale de la coopération au développement

Public cible	Belges adultes (18-75 ans) <i>Nombre demandé à iVOX (panel en ligne): 1 500</i>	N	%	Populati on
Nombre d'enquêtes réalisées	Total	1 719		7 780 704
Repondération base de données	Total	1 715	100,0	
Région	Bruxelles		9,8	9,9
	Flandre		58,1	58,1
	Wallonie		32,1	32,0
Langue	néerlandais		61,8	
	français		38,2	
Sexe	Homme		49,8	49,8
	Femme		50,2	50,2
Âge	18-24 ans		11,8	11,8
	25-44 ans		38,6	38,5
	45-64 ans		37,1	37,1
	65-75 ans		12,5	12,6
Formation	Personnes peu scolarisées (aucune formation/enseignement primaire/enseignement secondaire inférieur)		34,4	34,5
	Personnes moyennement scolarisées (enseignement secondaire supérieur)		37,8	37,6
	Personnes hautement scolarisées (enseignement supérieur/université)		27,8	27,9

Outre les **marques d'identification** ci-avant, la catégorie professionnelle, le niveau de revenu, la taille du ménage et la religion ont également été repris dans le sondage.

En ce qui concerne la profession, 9,1 % sont des ouvriers, 19,7 % des employés, 11,5 % des fonctionnaires, 3,5 % sont actifs dans l'enseignement et 3,8 % sont des cadres. Les indépendants, professions libérales et entrepreneurs représentent 4,5 %. 36,5 % sont

officiellement sans travail (personnes bénéficiant d'une allocation, retraités ou femmes/hommes au foyer) tandis que 9,3 % sont étudiants.

A titre de comparaison : dans le fichier des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête que nous avons fait réaliser en 2010, le nombre des ouvriers était plus élevé (13,3 %) et le nombre des sans-emplois était inférieur (35,2 %), tout comme le nombre d'étudiants (7,1 %).

La répartition selon les revenus montre un groupe de 13,3 % qui gagne moins de 1 000 euros nets par mois et un petit groupe (3,8 %) dont le revenu mensuel net dépasse 3 000 euros. 60,6 % se trouvent dans la fourchette intermédiaire, alors que 8,3 % n'ont aucun revenu et vivent à charge d'un tiers. Un groupe important (13,9 %) n'a pas souhaité divulguer sa catégorie de revenus.

16,9 % des répondants vivent seuls, 39 % dans un ménage composé de deux personnes et 34,4 % dans un ménage de trois ou quatre personnes. 9,8 % font partie d'un ménage de cinq personnes ou plus.

60,7 % des répondants se qualifient de croyants, 8,1 % étant pratiquants et 52,6 % non pratiquants. Les 39,3 % restants se disent athées.

A titre de comparaison : le volet web de l'enquête de 2010 comptait davantage de personnes ayant un faible revenu (20 % en dessous de 1 000 euros par mois) et plus de croyants pratiquants (11,1 %).

Nous aimerions également signaler ici les « valeurs humaines » que nous avons sondées en vue de pouvoir définir la position à l'égard de la coopération au développement. Il s'agit de dix déclarations représentant chacune en soi une valeur déterminée dans l'inventaire des valeurs de Schwartz qui dépassent le contexte culturel. Les résultats enregistrés par ces valeurs sont, au fond, moins importants que la répartition des répondants sur l'échelle utilisée (allant de « me ressemble fortement » à « ne me ressemble pas du tout »). Parmi les valeurs sondées, nous distinguons cinq valeurs axées sur la société : égalité, sécurité, conformisme, charité et tradition. Viennent s'y ajouter des valeurs personnelles : stimulation, hédonisme, autonomie, pouvoir et succès. L'autonomie s'est avérée la valeur à laquelle la plupart des répondants se sont identifiés, suivie de l'égalité et de la charité. Le succès (achievement) et la puissance sont les valeurs qui interpellent le moins de répondants.

Connaissance de la coopération au développement

La mesure dans laquelle nous sommes informés de l'historicité et de la portée de la problématique Nord-Sud et de la coopération au développement constitue un composant essentiel de l'assise sociétale. Être informé peut être interprété comme une forme de connaissance, ce qui revêt à la fois un aspect subjectif (pense-t-on être informé ?) et objectif (qu'en sait-on ?). Toutefois, il peut également d'agir d'une « familiarité ». Nous avons sondé les différents aspects ainsi que la manière dont on est informé, le cas échéant.

La connaissance subjective correspond à la mesure dans laquelle on s'estime être informé.

29,5 % des répondants estiment être bien, voire très bien, informés de la situation dans les pays du tiers-monde. En 2010, 46,6 % des personnes interrogées en ligne étaient de cet avis. Dans de précédentes enquêtes, le pourcentage de personnes bien ou très bien informées se situait également entre 40 et 50 % (cf. Pollet & Develtere, 2003 ; Pollet & Develtere, 2004 ; Pollet & Huybrechts, 2007). Nous pouvons donc parler d'une baisse significative de la connaissance subjective de la coopération au développement.

Ce que nous appelons, pour de simples raisons de commodité, **connaissance objective** de la coopération au développement, correspond à la possibilité de répondre correctement ou non aux questions-tests. Dans cette enquête, nous n'avons repris qu'une seule des questions antérieures étant donné que celle-ci est, à notre avis, sans équivoque et dépasse l'actualité : « Quelle est la signification de l'acronyme ONG ? » 49,4 % des répondants y ont répondu correctement : organisation non-gouvernementale. Ce résultat correspond plus ou moins à celui que nous avons enregistré chez les répondants en ligne en 2010 (49,4 %) et est supérieur à celui enregistré en 2010 chez les personnes interrogées par téléphone (29,2 %). Ceci pourrait donner à penser qu'un certain nombre de répondants en ligne ont rapidement effectué une petite recherche – bien qu'il ait été explicitement demandé de ne pas le faire – ou indiquerait une sélectivité non corrigible dans la composition d'un panel en ligne. Nous observons également que l'abréviation ONG est mieux connue des francophones ainsi que, comme on pouvait s'y attendre, des jeunes et des personnes hautement scolarisées.

Nous avons également sondé directement la **familiarité** avec un certain nombre de notions. Nous pouvons déduire des réponses que :

- un grand nombre de personnes sont « très ou quelque peu familiarisées » avec le commerce équitable (71,1 %) ;
- un nombre significatif de personnes est familiarisée avec des notions comme le microcrédit (34,2 %) et la Banque mondiale (38,1 %) ;
- un plus petit nombre de personnes est familiarisé avec les Objectifs du Millénaire (23,0 %) et la collaboration bilatérale (21,9 %) ;
- un plus petit nombre de personnes encore est familiarisé avec la Taxe Tobin (17,7 %) et les donateurs des pays émergents (15,5 %) ;

-
- peu de personnes seulement sont familiarisées avec l'objectif de 0,7 % (12,8 %) et l'aide liée (8,2 %).

Parmi les **sources d'information** concernant la coopération au développement, la télévision est de loin en tête : 63,8 % des répondants citent les journaux télévisés comme source d'information et 63,9 % les documentaires diffusés à la télévision. 8,5 % seulement indiquent que les émissions de divertissement à la télévision sont une source d'information. Pour 48,3 %, les journaux constituent une source d'information. Internet à la maison est avancé comme source par 37,2 % des répondants et Internet au travail par 5,3 % seulement. Les brochures d'organisations actives dans le domaine de l'aide au développement (24,9 %) et les magazines (24,6 %) restent, pour bon nombre de personnes, une source d'information sur la coopération au développement. 18,2 % des répondants font référence à l'école, 16,9 % à des connaissances actives dans l'aide au développement et 13,4 % à des connaissances en général. En ce qui concerne les sources, les tendances majeures semblent relativement stables comparativement aux résultats de 2010. Il ne semble pas qu'Internet soit en train de supplanter les autres médias comme source d'information, prouvant ainsi que le web reste davantage un moyen de communication qu'un moyen d'information.

Les **discussions au sein des groupes** ont révélé qu'une partie de la population a une certaine notion de la coopération au développement mais qu'elle n'en connaît que peu les mécanismes et le cadre institutionnel. Bon nombre de personnes pensent que la Belgique remet des enveloppes d'argent à des pays pauvres, et ce en dehors de projets ou d'interventions techniques.

L'image que l'on se fait de la coopération au développement provient la plupart du temps d'expériences concrètes mais fragmentaires (on en a fait l'expérience soi-même ou on l'a appris d'une connaissance) ou d'informations puisées dans les médias.

Empathie à l'égard de la pauvreté dans les pays en voie de développement

Avant d'aborder la coopération au développement proprement dite, nous demandons aux répondants de nous faire part de leur point de vue à l'égard de la pauvreté dans le Sud (ou dans le tiers-monde).

Une importante indication à ce sujet est donnée par la **question directe** concernant l'attitude adoptée envers le fait qu'un grand nombre de personnes sont sous-alimentées et n'ont pas suffisamment accès à l'enseignement et aux soins médicaux.

55,6 % avouent **s'en préoccuper**, cette préoccupation étant très marquée chez certains. Ce nombre est significatif mais nettement moins élevé que celui enregistré dans le volet web de l'enquête de 2010 : à l'époque, 70 % avaient affirmé être préoccupés par ce problème. Comme à l'époque, cette forme d'empathie est plus élevée chez les croyants, les personnes hautement scolarisées et les femmes. Elle est également plus marquée chez les Flamands que chez les Bruxellois et considérablement plus élevée que chez les Wallons.

Plusieurs affirmations ont ensuite été soumises aux répondants, en leur demandant s'ils étaient (tout à fait ou plutôt) d'accord ou pas du tout d'accord. Les affirmations portant sur les rapports Nord-Sud sans faire d'emblée référence à la coopération au développement étaient les suivantes :

Tableau 2 Affirmations concernant l'attitude à l'égard des rapports Nord-Sud

	D'accord	En partie d'accord , en partie pas d'accord	Pas d'accord	Total
Le fossé qui sépare les pays pauvres de l'hémisphère sud des pays riches de l'hémisphère nord est trop important	62,6	25,7	8,1	100,0
Les pays en voie de développement doivent résoudre leurs problèmes eux-mêmes, sans le soutien des pays de l'hémisphère nord	16,1	29,9	51,6	100,0
La richesse des pays de l'hémisphère nord repose sur la pauvreté et l'exploitation des pays en voie de développement	27,8	34,3	31,8	100,0

Bien que le sentiment de solidarité à l'égard du Sud soit toujours majoritairement présent, nous ne pouvons échapper à la constatation que cette solidarité a baissé comparativement aux chiffres de 2010. Pour les chiffres concrets, nous vous invitons à consulter l'annexe 2.

Si nous remontons encore plus loin dans le temps, nous constatons une tendance à la baisse de l'empathie et surtout du sentiment que le Nord a une part de responsabilité dans la pauvreté qui sévit dans le Sud. Par ailleurs, l'affirmation selon laquelle le Sud doit maintenant se débrouiller seul ne semble pas gagner du terrain. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons uniquement les chiffres pour la Flandre (étant donné que les enquêtes téléphoniques menées en 2003 et en 2007 ne concernaient que cette région). Nous devons tenir compte du fait que les enquêtes réalisées par téléphone génèrent davantage de réponses souhaitables socialement. De ce fait, la tendance est en réalité moins dramatique que ce que ne le laisse supposer le tableau.

Tableau 3 Affirmations concernant l'attitude à l'égard des rapports Nord-Sud : historique des réponses en Flandre

% tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante	2003 Fl.*	2007 Fl.*	2010 (Fl.*)	2012 (Fl.*)
Le fossé qui sépare les pays pauvres de l'hémisphère sud des pays riches de l'hémisphère nord est trop important	86,8	90,7	69,0	61,7
Les pays en voie de développement doivent résoudre leurs problèmes eux-mêmes, sans le soutien des pays de l'hémisphère nord	15,2	14,0	10,6	14,2
La richesse des pays de l'hémisphère nord repose sur la pauvreté et l'exploitation des pays en voie de développement	57,1	56,7	29,6	23,7

* **Flandre : enquête uniquement réalisée en Flandre.**

Les deux premières affirmations se rapprochent certainement de notre notion d'« empathie ». Si nous procédons à une comparaison entre différentes catégories de répondants, nous constatons que l'empathie est la plus élevée chez les femmes, les jeunes, les personnes hautement scolarisées et les personnes se qualifiant de « croyants ». Ces catégories sont très différentes. L'empathie est également plus marquée en Flandre que dans la partie francophone du pays.

La troisième affirmation fait également référence à une certaine idée de l'interdépendance. Sur ce point, nous constatons peu de différences entre les différentes catégories, sinon que les répondants francophones affichent un taux plus élevé que les Flamands.

Dans les **entretiens de groupe**, l'affirmation selon laquelle les pays en voie de développement doivent résoudre eux-mêmes leurs problèmes, sans soutien de la part du Nord, n'a remporté aucun suffrage. Le fait est que le sentiment de base de la solidarité ne se traduit pas par une coopération au développement pour tout le monde. Certains sont davantage favorables à des investissements par de grandes entreprises, tandis que d'autres considèrent la coopération au développement comme une échappatoire. Les personnes qui soutiennent en principe la coopération au développement formulent un certain nombre de conditions mettant à l'avant-plan l'autonomie, la durabilité de l'aide fournie, la clarté quant à la façon de dépenser et l'impact.

Attitude de base à l'égard de la coopération au développement

La bienveillance à l'égard de la coopération au développement est encore différente de l'attitude et des prises de position en matière de relations Nord-Sud. La coopération au développement est un outil permettant de donner forme à la coopération Nord-Sud. Des choix de politique y sont liés, de même que des institutions et des perceptions de l'efficacité.

Par attitude de base à l'égard de la coopération au développement, nous entendons la position et l'ensemble des motivations vis-à-vis de la coopération au développement, sans entrer dans le 'comment', le 'où' et le 'par qui'.

L'attitude de base comprend les aspects suivants :

- la coopération au développement est-elle nécessaire ? (pertinence)
- l'approche de la coopération au développement est-elle adéquate ? (efficacité, qualité)
- mise-t-on suffisamment sur la coopération au développement ? (quantité)

Dans ce questionnaire, la **pertinence** a été abordée sous la forme de trois affirmations qui représentent chacune en soi une dimension de la pertinence : évaluation de la pauvreté ici c/ de la pauvreté là-bas, autonomie et évaluation du destin c/ intervention. Le tableau ci-dessous présente la formulation et les réactions des répondants.²

Celles-ci se répartissent comme suit :

Tableau 4 Affirmations concernant la pertinence de la coopération au développement en %

² Afin que les questions soient compréhensibles pour un large public, les termes 'aide au développement' (au lieu de coopération au développement) et 'Tiers-Monde' (au lieu de Sud) ont été si possible utilisés de manière cohérente.

	D'accord	En partie d'accord, en partie pas d'accord	Pas d'accord	Total
Tant que des personnes vivront dans la pauvreté en Belgique, il faut cesser de contribuer financièrement à l'aide au développement	39,6	30,3	30,1	100,0
L'aide au développement est davantage un frein qu'une aide permettant de vaincre la pauvreté	21,0	40,3	37,7	100,0
Le problème de la pauvreté est sans solution	22,6	31,3	46,2	100,0

Première constatation : pour chaque affirmation, nous observons un groupe significatif de partisans et d'opposants. Ces groupes diffèrent en fonction des affirmations, ce qui démontre qu'elles reposent sur différents états d'esprit, comme le soulignera d'ailleurs l'analyse factorielle dans la suite de ce rapport :

- L'affirmation selon laquelle *tant que des personnes vivront dans la pauvreté en Belgique, il faut cesser de contribuer financièrement à l'aide au développement*, remporte significativement plus de succès (groupe « plutôt » ou « tout à fait d'accord ») chez les Wallons (45,2 %) que chez les Flamands (37,2 %), ainsi qu'auprès des plus de 65 ans (47,9 %) et des personnes faiblement scolarisées (49,7 %). Elle enregistre le résultat le plus faible auprès des croyants (21,7 %) ;
- L'affirmation selon laquelle *l'aide au développement est davantage un frein qu'une aide* remporte également le soutien le plus fervent des plus de 65 ans (31,5 %) et est moins plébiscitée par les croyants (17,6 %). De manière générale, le groupe qui souscrit à cette affirmation dans le cadre de cette enquête (21,0 %) est plus important que lors de l'enquête en ligne menée en 2010 (15,8 %) ;
- L'affirmation selon laquelle *le problème de la pauvreté est sans solution* remporte significativement plus de suffrages auprès des Flamands (27,7 %) qu'auprès des francophones (15,1 %) mais se répartit de manière égale sur toutes les catégories, sauf chez les croyants pour lesquels le pourcentage est faible (15,5 %).

Aux Pays-Bas, des questions similaires ont été posées dans le cadre du Barometer Internationale Samenwerking 2011 (Hento, 2011). 37 % des répondants étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle « aucun budget ne doit être alloué à la coopération au développement tant que des personnes vivent dans la pauvreté aux Pays-Bas ». 32 % n'étaient pas d'accord avec cette affirmation. Aux Pays-Bas, 28 % des répondants étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle « le problème de la pauvreté est sans réponse », tandis que 31 % ne l'étaient pas. Cependant, une majorité de Néerlandais (64 %) trouve important d'aider les populations des pays pauvres à se développer.

Nous avons mesuré l'opinion concernant l'**efficacité** de la coopération au développement au moyen d'une question directe : d'après vous, de quelle manière l'argent que nous consacrons à l'aide au développement est-il dépensé ?

Tableau 5 Opinion concernant la manière dont l'argent consacré à l'aide au développement est dépensé

	Pourcentage
Bien ou très bien	8,6
Moyennement bien	52,4
Mal ou très mal	39,0
Total	100,0

En 2010, 16,7 % des répondants à l'enquête en ligne estimaient que l'argent consacré à l'aide au développement était bien ou très bien dépensé. 28,1 % trouvaient cependant qu'il était mal ou très mal dépensé. Nous constatons donc une baisse significative de la perception de l'efficacité de l'aide.

La perception diffère en fonction des groupes. Chez les jeunes de moins de 25 ans, 11 % trouvent que l'aide est bien dépensée. Chez les plus de 65 ans, 5,5 % seulement sont de cet avis. Quasiment la moitié des personnes faiblement scolarisées trouve que l'aide au développement est mal utilisée, contre 28,8 % de personnes hautement scolarisées. La proportion « la plus favorable » au niveau de la perception de l'efficacité se retrouve chez les croyants : 17,0 % estiment que l'aide est bien dépensée, alors que 21,7 % seulement pensent qu'elle est mal dépensée.

Le troisième élément de l'attitude de base est la question « **plus ou moins** ». Le budget consacré à l'aide au développement doit-il augmenter, rester au niveau actuel ou diminuer ?

Tableau 6 Opinion concernant le montant du budget alloué à l'aide au développement

	Pourcentage
Augmenter	10,0
Rester au niveau actuel	31,7
Diminuer	44,5
(Ne sait pas)	13,8
Total	100,0

Les personnes faiblement scolarisées (6,1 %) et les Wallons (6,1 %) se montrent les moins emballés à l'idée d'augmenter le budget. Les croyants pratiquants (25,8 %) et les personnes hautement scolarisées (30,5 %) sont les moins favorables à une diminution du budget.

Sur ce point, c'est l'évolution dans le temps qui frappe le plus. Etant donné que cette question figurait déjà dans les enquêtes depuis 2003 – certes uniquement pour

la Flandre au départ –, nous pouvons procéder à une comparaison entre les différentes années.

Tableau 7 Opinion concernant le montant du budget alloué à l'aide au développement : historique, en %

	2004 Fl.*	2007 Fl.*	2010 Fl.* - tél.	2010 Bel. - tél. & web	2010 Bel. - web	2012 Bel. - web
Augmenter	51,6	49,6	23,9	19,5	16,8	10,0
Rester au niveau actuel	31,5	36,2	64,4	45,9	38,5	31,7
Diminuer	5,8	7,2	11,1	23,2	28,3	44,5
Je ne sais pas	11,1	7,0	0,6	11,4	16,4	13,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* 11.11.11 enquête, Flandre (par téléphone).

Précision : les trois premières colonnes sont entièrement comparables au niveau du territoire et du mode d'enquête (Flandre, par téléphone). C'est également le cas pour les deux dernières (Belgique, panel en ligne). La quatrième colonne permet d'établir la connexion entre ces deux blocs. Que pouvons-nous en déduire ? La diminution du groupe en faveur d'une augmentation du budget est en partie due à l'ajout de la partie francophone du pays (où une augmentation du budget consacré à l'aide au développement est moins populaire) et au changement de mode d'enquête (web au lieu de téléphone), la désirabilité sociale jouant de ce fait un rôle moins important. Cependant, ces facteurs ne peuvent expliquer que dans une faible mesure la baisse du poste « augmentation » et l'augmentation du poste « diminution ».

Cette question relative au budget a de nouveau été reprise dans la suite de l'enquête, lorsque la collaboration au développement se trouvait parmi d'autres domaines politiques avec, à chaque fois, la question suivante : imaginons que le gouvernement belge soit contraint de réduire davantage ses dépenses. Devra-t-il alors augmenter, maintenir au niveau actuel ou diminuer le budget dans ce domaine ? La collaboration au développement se trouve dans le petit groupe de queue, avec la culture, la radio et la télévision publiques, les allocations de chômage et la défense. À l'autre extrémité du spectre (là où le budget doit plutôt être augmenté), nous avons l'enseignement, la justice, les soins de santé, la sécurité et les retraites.

Le baromètre néerlandais (Hento, 2011, p. 26) révèle qu'en 2011, 10 % des Néerlandais trouvaient que le budget pour l'aide au développement devait être

augmenté, contre 42 % qui estimaient qu'il devait être diminué. Ces chiffres sont très comparables avec nos constatations.

Ces questions ont été reprises lors des **discussions de groupe** et soumises aux participants.

L'évolution des chiffres, exposée ci-dessus, a également été présentée. De manière générale, les explications suivantes ont été avancées :

- la crise, qui amène de nombreuses personnes à moins dépenser (y compris l'argent pour la coopération au développement ou d'autres bonnes œuvres) ;
- une préoccupation constante quant à l'avenir de la Belgique et de l'Europe dans un monde globalisé, combinée au flux migratoire et l'influence croissante de pays comme la Chine et l'Inde ;
- une méfiance tenace quant à l'arrivée à destination des dons et l'impact de ceux-ci. La méfiance concerne aussi bien les organisations actives dans l'aide au développement que leurs partenaires et les régimes politiques du Sud. Cette méfiance est alimentée par quelques cas retentissants diffusés par les médias aux quatre coins du monde (tsunami, Haïti, Somalie) ;
- La transparence beaucoup trop faible concernant la manière dont les moyens consacrés à la coopération au développement sont dépensés. Ces informations sont jugées inaccessibles pour le non-initié.

Nous pouvons affirmer, en guise de conclusion pour ce chapitre, que tant la pertinence que l'efficacité perçues ainsi que le souhait d'augmenter le budget alloué au développement affichent une baisse. Il s'agit d'une tendance systématique qui s'est déjà amorcée lors de la précédente décennie et que l'on constate également aux Pays-Bas par exemple. La coopération au développement n'est plus tellement populaire. Les personnes hautement scolarisées et les croyants pratiquants restent, plus que d'autres groupes, les partisans de la coopération au développement. Les jeunes adoptent une attitude plus positive que les plus âgés à l'égard de la coopération au développement. Le fatalisme, l'idée selon laquelle la pauvreté est un problème sans solution, n'est ancrée que chez une minorité de personnes et plutôt en Flandre que dans la partie francophone du pays. Comparativement à d'autres Belges, les Wallons sont les plus emballés à l'idée de diminuer le budget alloué au développement et sont les moins favorables à une augmentation du budget. Plusieurs pistes tendant à expliquer cette situation sont présentées dans le chapitre final de ce rapport.

Causes de la pauvreté et motifs de la coopération au développement

Il a été demandé aux répondants d'indiquer, sur une liste, quelles sont selon eux les causes principales de la pauvreté dans les pays en voie de développement. Plusieurs options pouvaient être choisies. Le résultat est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 Causes de la pauvreté dans les pays en voie de développement

	Pourcentage
Corruption et mauvaise gestion	85,0
Guerre et conflits	80,5
Manque de formation et de connaissances	55,6
Surpopulation	53,4
Catastrophes naturelles	49,9
Exploitation par les pays riches	37,1
Manque d'efficacité de l'aide au développement	22,6
Dettes étrangères	20,9
Changement climatique	9,6
Barrières commerciales	9,5

Il ressort de ces résultats que la population tient le Sud même pour principal responsable de la pauvreté (quatre premières raisons). Au sens strict, la cinquième raison – catastrophes naturelles – n'est pas une personne responsable. Ce n'est qu'ensuite que viennent les cinq causes pour lesquelles le Nord a une part de responsabilité.

Pour mesurer les **motifs** de la coopération au développement, nous avons répertorié huit affirmations en posant à chaque fois la question suivante : dans quelle mesure s'agit-il pour vous d'une raison de pratiquer l'aide au développement ? Nous allons tout d'abord nous pencher sur les réponses.

Tableau 9 Raisons de la coopération au développement en %

	Une raison essentie lle	Une raison parmi d'autre s	Pas vraime nt une raison	Pas du tout une raison	Ne sait pas	Total
a. Un renforcement de l'aide au développement permet de réduire le risque de guerre et d'attaques	10,5	31,1	24,3	24,3	9,8	100,0
Une plus grande prospérité des pays du tiers-monde nous permettra d'y vendre plus de produits	7,4	38,6	30,1	14,3	9,6	100,0
Par solidarité, nous devons aider les habitants des pays du tiers-monde qui vivent dans la pauvreté	20,0	43,5	19,6	11,5	5,3	100,0
Grâce à une amélioration de leur bien-être, les habitants des pays du tiers-monde seront moins enclins à émigrer vers des pays tels que la Belgique	32,1	40,1	14,6	6,7	6,5	100,0
e. En raison de notre passé colonial, nous sommes en partie responsables de la pauvreté dans les pays du tiers-monde	10,1	31,3	26,6	23,8	8,2	100,0
L'ensemble des richesses de la planète doit être redistribué entre le nord et le sud	13,1	30,3	27,1	20,6	8,9	100,0
g. À cause de nos émissions de CO ₂ , nous sommes coresponsables de la plupart des problèmes dans les pays du tiers-monde	7,2	27,0	29,6	26,3	9,9	100,0
J'ai moi-même des amis ou de la famille qui vivent dans un pays du tiers-monde et que je souhaiterais aider.	5,4	15,4	17,7	43,2	18,3	100,0

Si nous comparons ces chiffres avec ceux de 2010, lorsque cette question avait également été de manière strictement identique, nous constatons que toutes les raisons enregistrent un recul, hormis le « passé colonial » et la « redistribution ».

La redistribution entre le Nord et le Sud est davantage un motif pour les Bruxellois et les Wallons que pour les Flamands. Les Bruxellois considèrent plus que d'autres Belges que les émissions de CO₂ constituent une raison. La solidarité constitue majoritairement une raison pour les personnes hautement scolarisées et les croyants pratiquants. Une diminution de l'émigration représente surtout un motif aux yeux des personnes plus âgées et des personnes à hauts revenus. Le fait d'avoir des amis ou de la famille dans un pays du tiers-monde est avancé comme raison par 35 % des croyants pratiquants.

Dans les **discussions de groupe**, les raisons qui sont ressorties sont surtout la solidarité et la lutte contre le flux migratoire. En ce qui concerne les causes de la pauvreté, on évoque essentiellement le manque de connaissances et de compétences ainsi que la corruption et une mauvaise gestion dans les pays concernés.

Groupes identifiables dans les attitudes en matière de coopération au développement

Le procédé statistique d'analyse factorielle et d'analyse par partitionnement de données nous permet d'identifier des groupes de répondants bien marqués (types ou *clusters*) au moyen de schémas de réponse similaires. Nous pouvons ensuite étudier les caractéristiques morphologiques de chacun de ces *clusters*.

Au moyen d'une analyse factorielle, nous avons repris et ramené à quatre dimensions les questions corrélatives en matière d'attitude. Ces dimensions ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en 2010 en raison d'une approche différente.

1. Motif humanitaire : les gens qui vivent dans la pauvreté doivent être aidés. Partant d'un sentiment de solidarité, on pense que la coopération au développement peut résoudre les problèmes dans le Sud. Cette solidarité va de pair avec la tolérance (à l'égard de l'immigration, de la criminalité). Questions reprises (NB : pour certaines questions, il faut inverser le sens de la réponse) :
 - tant que des personnes vivront dans la pauvreté en Belgique, il faut cesser de contribuer financièrement à l'aide au développement ;
 - en raison de l'afflux d'immigrés, il ne fait plus aussi bon vivre en Belgique ;
 - les pays en voie de développement doivent résoudre leurs problèmes eux-mêmes, sans le soutien des pays de l'hémisphère nord ;
 - l'aide au développement est davantage un frein qu'une aide permettant de vaincre la pauvreté ;
 - le retour de la peine de mort serait une bonne chose pour punir certains crimes ;
 - de nombreux habitants des pays en voie de développement sont sous-alimentés, etc. (...) : je ne m'en soucie pas ;
 - par solidarité, nous devons aider les habitants des pays en voie de développement qui vivent dans la pauvreté ;
 - d'après vous, de quelle manière l'argent que nous consacrons à l'aide au développement est-il dépensé ? Bien ;
 - certains estiment que notre pays devrait augmenter sa contribution financière à l'aide au développement. D'autres pensent au contraire que la Belgique devrait réduire ce montant. Notre budget en matière d'aide au développement devrait ...? Augmenter.

2. Motif lié à la culpabilité : la nécessité d'une coopération au développement est liée au fait que le Nord est responsable de la pauvreté dans le Sud (exploitation, passé colonial, émissions de CO₂, distribution inégale...). Questions reprises :
 - la richesse des pays de l'hémisphère nord repose sur la pauvreté et l'exploitation des pays en voie de développement ;

- en raison de notre passé colonial, nous sommes en partie responsables de la pauvreté qui sévit dans les pays en voie de développement ;
 - à cause de nos émissions de CO₂, nous sommes coresponsables de la plupart des problèmes dans les pays en voie de développement ;
 - l'ensemble des richesses de la planète doivent être redistribuées entre le Nord et le Sud ;
 - le fossé qui sépare les pays pauvres de l'hémisphère sud des pays riches de l'hémisphère nord est trop important.
3. Utilitarisme : la coopération au développement est défendable dans la mesure où elle génère des effets qui profitent également au Nord (immigration moindre, avantages pour nos entreprises, nouveaux marchés...). Questions reprises :
- une plus grande prospérité dans les pays en voie de développement nous permettra d'y vendre plus de produits ;
 - grâce à une amélioration de leur bien-être, les habitants des pays en voie de développement seront moins enclins à émigrer vers des pays tels que la Belgique ;
 - les entreprises belges peuvent elles aussi tirer profit de notre aide au développement.
4. Fatalisme : aucun motif ne justifie de plaider en faveur de la coopération au développement. Il y aura toujours des riches et des pauvres. Les chômeurs n'ont pas de travail car ils ne veulent pas travailler. De quelconques interventions (par exemple en faveur d'une plus grande égalité au niveau des revenus) n'ont aucun sens. Questions reprises :
- le gouvernement devrait prendre des mesures afin de réduire les inégalités de revenus dans notre pays ;
 - la plupart des chômeurs n'essaient pas vraiment de trouver un emploi ;
 - il est impossible de résoudre le problème de la pauvreté.

Ces quatre facteurs ont été convertis en de nouvelles variables que nous pouvons appeler « **dimensions** » des attitudes et motifs de base des répondants (c'est-à-dire de la population) concernant la coopération au développement. Ces dimensions ont ensuite fait l'objet d'une analyse par partitionnement. Les schémas similaires de combinaisons de réponses ont été rassemblés dans des groupes ou *clusters*. Le nombre de *clusters* est déterminé par la mesure dans laquelle ceux-ci diffèrent les uns des autres de manière statistiquement significative, de même que par la possibilité de bien interpréter les groupes ainsi obtenus. Nous avons ainsi fini par distinguer **sept clusters ou types** :

Tableau 10 Sept clusters sur la base de l'attitude à l'égard de la coopération au développement

Cluster	Dimensions	Moyenne (échelle 1-10)
Believers 17,5 %	Coop. au dév. : motif	72,5
	humanitaire	75,3
	Coop. au dév. : motif de	64,2
	culpabilité	24,8
	Coop. au dév. : utilitarisme	
Bienveillants 20,0 %	<i>Fatalisme</i>	
	Coop. au dév. : motif	63,5
	humanitaire	51,2
	Coop. au dév. : motif de	42,0
	culpabilité	41,6
Conservateurs 9,0 %	Coop. au dév. : utilitarisme	
	<i>Fatalisme</i>	
	Coop. au dév.: motif humanitaire	36,5
	Coop. au dév.: motif de	71,6
	culpabilité	70,8
Utilitaristes 29,5 %	Coop. au dév.: utilitarisme	51,9
	<i>Fatalisme</i>	
	Coop. au dév. : motif humanitaire	47,7
	Coop. au dév. : motif de	45,6
	culpabilité	72,7
Non-believers 7,7 %	Coop. au dév. : utilitarisme	38,1
	<i>Fatalisme</i>	
	<i>Coop. au dév. : motif humanitaire</i>	26,9
	<i>Coop. au dév. : motif de culpabilité</i>	28,8
	<i>Coop. au dév. : utilitarisme</i>	46,3
Élitistes 10,5 %	<i>Fatalisme</i>	31,3
	<i>Coop. au dév. : motif humanitaire</i>	30,1
	<i>Coop. au dév. : motif de culpabilité</i>	25,8
	Coop. au dév. : utilitarisme	70,7
	Fatalisme	63,4
Nihilistes 5,8 %	<i>Coop. au dév. : motif humanitaire</i>	27,0
	<i>Coop. au dév. : motif de culpabilité</i>	32,6
	<i>Coop. au dév. : utilitarisme</i>	33,1
	Fatalisme	64,6
	Tous les répondants ensemble 100,0 %	Coop. au dév.: motif humanitaire
Coop. au dév. : motif de		50,2
culpabilité		60,3
Coop. au dév. : utilitarisme		41,3
<i>Fatalisme</i>		

Les résultats des dimensions indiqués *en italique* se situent significativement en dessous de la moyenne générale. Ceux indiqués en **gras** sont significativement supérieurs à la moyenne générale. Tous, à l'exception des 'bienveillants', ont un profil assez clair, qui diffère de la moyenne en ce qui concerne une ou plusieurs dimensions.

L'annexe 2 traite en détail des *clusters*. L'analyse par partitionnement des données cerne plus explicitement les personnes qui ne sont pas en faveur de la coopération au développement que celles qui le sont.

Nous pouvons typer les différents *clusters* en fonction des caractéristiques d'identification (niveau de scolarisation, profession, âge) mais également en fonction des valeurs qu'ils défendent ou non et – pour les répondants flamands³ – selon les médias (chaînes télévisées et journaux) auxquels ils s'adressent.

En résumé, nous pouvons affirmer que les *believers* forment le groupe des partisans à la coopération au développement. La solidarité, la compassion et l'égalité sont pour eux des valeurs importantes. Il s'agit la plupart du temps de personnes hautement scolarisées, qui travaillent dans le secteur des soins ou de l'enseignement, lisent De Standaard ou De Morgen et regardent la chaîne télévisée flamande Canvas. C'est parmi eux que l'on trouve également la plupart des donateurs. Les *bienveillants* sont des personnes qui se définissent de manière moins précise. Ils sont favorables à la solidarité et à la coopération au développement mais pas pour des motifs de responsabilité, d'égalité ou utilitaires. Ce groupe est plus fortement représenté en Flandre et compte une proportion élevée de jeunes et d'étudiants. Les *conservateurs* ne sont en soi pas des partisans de la coopération au développement mais trouvent que qu'elle permet de s'acquitter d'une dette et qu'elle génère des avantages. Ce groupe se compose généralement de professions non intellectuelles (ouvriers, classes moyennes), de personnes faiblement scolarisées, de personnes plus âgées et fidèles de la chaîne télévisée flamande VTM. Les *utilitaristes* ne sont quant à eux pas pour ou contre la coopération au développement mais voient toutefois les avantages qu'elle peut « nous » apporter. Dans ce groupe, nous retrouvons une forte proportion de gérants, professions libérales, fonctionnaires, indépendants et parents isolés. Les *non-believers* ne voient pour leur part aucun salut dans la coopération au développement pour quelque raison que ce soit, sans pour autant être fatalistes. On les retrouve davantage parmi les personnes faiblement scolarisées, les Wallons, les couples sans enfants et – en Flandre – les lecteurs de Het Laatste Nieuws. Ce groupe compte le moins de donateurs. Les *élitistes* estiment que la coopération au développement apporte des avantages (pour nous) mais ne sont pas pour autant emballés par celle-ci. Ce groupe est plus marqué en Flandre et compte un nombre relativement élevé de cadres et de couples avec enfants ainsi que de personnes qui regardent la chaîne télévisée flamande VTM. Leur vision sociale est fataliste et ils ont un style de vie essentiellement tourné vers eux-mêmes (*achievement*, hédonisme...). Le groupe que nous qualifions de *nihilistes* ne voit enfin aucune raison justifiant la nécessité d'une coopération au développement. Ils sont fatalistes et n'ont guère de convictions de valeurs dans la vie. Ils lisent des quotidiens comme Het Laatste Nieuws et Het Nieuwsblad. On les rencontre plus qu'en moyenne chez les isolés sans enfants.

³ Sur la base de précédentes enquêtes, le panel néerlandophone d'iVOX comporte des données en matière d'utilisation des médias.

Quelle coopération au développement ?

Et par qui ?

Après l'attitude de base en matière de coopération au développement, penchons-nous à présent sur les opinions. Nous allons surtout aborder les opinions concernant le « qui » et le « quoi » : à qui incombe la coopération au développement ? Quelle forme celle-ci doit-elle revêtir ?

Nous avons demandé aux répondants de donner leur opinion quant à l'aptitude d'un certain nombre d'**acteurs**. Les réponses sont présentées ci-dessous, et sont comparées d'emblée avec les constatations issues de précédentes enquêtes (2010 et 2007).

Tableau 11 Opinion concernant l'aptitude des acteurs dans la coopération au développement, en %

% qui trouvent l'instance (très ou plutôt) adéquate	En 2012	En 2010 (web)	En 2007 (uniquement Flandre par tél.)*
Nations unies	73,4	79,9	83,9
Commission européenne	60,8	70,9	
Gouvernement belge	46,9	57,6	79,3
Organisations non gouvernementales (ONG)	63,9	67,3	89,6
Gouvernements régionaux (Fla./Wal./Brux.)	23,9	38,0	
Entreprises	37,2	44,8	64,1
Syndicats	12,3	15,8	30,4
Villes et communes	14,3	22,5	47,9
Église, missionnaires et sœurs	53,8	62,8	75,9
Associations sportives	12,1	15,7	
Écoles	24,3	29,4	
Citoyens individuels	22,6	34,4	79,8

* En 2007, l'enquête avait été uniquement réalisée en Flandre ; il s'agissait d'une enquête réalisée par téléphone. À l'époque, toutes les instances ci-dessus n'y étaient pas reprises.

Dans le tableau ci-dessus, nous voyons tout d'abord que les acteurs « classiques » figurent toujours en tête de liste : institutions internationales, ONG, gouvernement fédéral et missions.

Toutefois, la quasi-totalité des acteurs enregistrent un important recul en ce qui concerne la perception de leur aptitude. Seules les institutions internationales et les ONG réalisent encore un score « acceptable ». Le baromètre néerlandais (Hento, 2011, p. 62) révèle également que les « organisations professionnelles » et organisations internationales maintiennent le mieux leur position dans un contexte où l'aptitude est de moins en moins bien perçue.

Il convient de replacer cette évolution dans le contexte d'une baisse substantielle de la confiance à l'égard des institutions en général et ce, depuis la fin des années '90. Un nombre toujours plus important de personnes ne croient plus que nos institutions (droit, enseignement, police, appareil d'État, entreprises, banques, etc.) sont à même de résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui, une tendance que prouve d'ailleurs le dernier Edelman Trust Barometer. Point intéressant : les mesures effectuées par Edelman, qui concernent un ensemble de pays aux quatre coins du monde, montrent que les ONG restent les institutions qui gagnent le plus la confiance, bien que la tendance soit également à la baisse.

Nous avons ensuite demandé aux répondants de nous faire part de leur appréciation quant aux **formes** ou méthodes de la coopération au développement. Le résultat est présenté ci-après.

Tableau 12 Appréciation des différentes méthodes de coopération au développement (% de personnes qui trouvent que cela contribue beaucoup ou dans une certaine mesure un peu à développer un pays et/ou à lutter contre la pauvreté)

	%
Lutte structurelle contre la pauvreté : amélioration de l'accès aux soins de santé, à l'enseignement, à l'eau et à la nourriture	72,7
Consolidation de la société : renforcement des organisations locales et des organismes publics dans les pays en voie de développement	58,7
Aide d'urgence : aide aux victimes de catastrophes telles que la sécheresse, les inondations et les tremblements de terre	51,0
Détachement de spécialistes : mise à disposition d'experts internationaux dans des organisations ou administrations des pays en voie de développement	52,2
Influence sur la politique : attirer l'attention de la classe politique sur les problèmes dans les pays en voie de développement	39,1
Opérations de sensibilisation : encourager les Belges à contribuer à l'aide au développement	19,0
Microcrédit : octroi de prêts limités à des entrepreneurs aux faibles revenus vivant dans des pays en voie de développement.	48,4

Il en ressort tout d'abord que des programmes concrets (comme les soins de santé, l'enseignement et l'aide alimentaire par exemple) remportent davantage de suffrages que les formes plus indirectes (influence sur la politique et opérations de sensibilisation). L'impact difficilement vérifiable et les bénéfices « ne profitant pas directement à la population locale » suscitent probablement une certaine méfiance.

En 2010, bien que les questions étaient posées différemment, les tendances observées étaient très similaires : la préférence était accordée à des activités concrètes, avec mise en œuvre directe dans le Sud.

Les **discussions au sein des groupes** ont mis en avant deux idées majeures en ce qui concerne les méthodes utilisées dans l'aide au développement : d'une part, l'aide d'urgence à grande échelle – souvent bureaucratique et sans coordination - et, d'autre part, les petits projets concrets pour lesquels on sait exactement ce qui se passe sur le terrain. C'est ce dernier point qui remporte de toute évidence le plus de suffrages. On estime par ailleurs que l'enseignement et toutes les formes de transfert de connaissances et de compétences peuvent être très profitables. Il n'est pas rare que de grands acteurs paient les pots cassés (trop d'intermédiaires), mais la multitude d'acteurs est également ressentie comme un problème. Une préférence à l'égard du concret prédomine : ce n'est pas parce qu'une partie du PIB est destinée à la coopération au développement qu'il faut se sentir déchargé de l'obligation morale de faire un don ou d'entreprendre soi-même une action. Un don renforce le sentiment d'implication et donne également une sorte de « droit » de demander aux organisations de rendre des comptes.

Comportement en matière de don

Une première question qui se pose dans ce chapitre est la suivante : donne-t-on ? Viennent ensuite des questions qui y sont logiquement associées : combien donne-t-on ? À qui donne-t-on ? À quelles conditions ?

Au cours de l'année écoulée, **33,0 %** des répondants ont personnellement donné de l'argent au tiers-monde :

39,0 % chez les Flamands, 31,7 % chez les Bruxellois et seulement 22,6 % chez les Wallons. Nous constatons que le pourcentage le plus élevé de donateurs se situe dans la tranche d'âge de 45 à 64 ans avec 36,1 %. Le niveau de scolarisation joue également un rôle : 45,2 % des personnes hautement scolarisées font un don, contre 29,1 % de personnes moyennement scolarisées et 26,9 % de personnes faiblement scolarisées. La conviction religieuse est un facteur très important : 59,9 % des croyants pratiquants versent une contribution financière, contre 31,5 % de non-pratiquants et 29,5 % d'athées. Le revenu joue aussi un rôle : 50 % des personnes à hauts revenus (au-delà de 3 000 euros nets par personne/mois) donnent quelque chose. Le pourcentage s'élève à 37,2 % dans la catégorie des 2 000-3 000 euros, à 34 % dans la catégorie 1 000-2 000 euros et à 25,2 % dans la catégorie des moins de 1 000 euros.

En 2010, le pourcentage de donateurs était significativement plus élevé dans chacune de ces catégories.

En 2011, le nombre de donateurs aux Pays-Bas qui ont versé des dons isolés ou qui sont des donateurs fixes d'organisations d'aide au développement était de 44 %, soit une baisse significative par rapport à 2010. Ce chiffre s'élevait alors de 50,6 % (Hento, p.64).

Si nous procédons à une analyse de nos *clusters* (types selon l'attitude), nous constatons que 86,4 % des donateurs se trouvent parmi les *believers*, les bienveillants et les utilitaristes. Nous retrouvons le plus grand nombre de donateurs parmi les *believers* (59,8 %) et le nombre le plus faible parmi les *non-believers* (5,7 %). Les groupes résolument fatalistes (les élitistes et les nihilistes) comptent néanmoins 11 % de donateurs, ce qui prouve que le comportement en matière de don n'est pas purement dicté par une conviction mais peut également être lié à des habitudes ou guidé par un sentiment humain par exemple.

En replaçant le pourcentage de 33 % de donateurs dans une perspective historique, nous aboutissons au résultat suivant.

Tableau 13 Comportement en matière de don : historique

Au cours de l'année écoulée, avez-vous <u>personnellement donné de l'argent</u> pour le tiers-monde ?	2004 (Fl.*)	2007 (Fl.*)	2010 (Fl.)	2010 (Fl.-tél.)	2010 (Bel.- tél.)	2010 (Bel. web)	2012 (Bel. web)
Oui	60,2	58,0	48,3	51,3	43,2	39,3	33,0
Non	39,8	42,0	51,7	48,7	56,8	60,7	67,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* **11.11.11 enquête, Flandre.**

Force est de constater que la nette **diminution** du nombre de donateurs qui s'était amorcée en 2010 se poursuit en comparaison avec 2004 et 2007. Ceci nous ramène aux explications déjà mises en avant en 2010 :

- une certaine « fatigue » en matière de don pourrait se présenter, liée à la perception selon laquelle les dépenses en faveur de la coopération au développement ne sont pas suffisamment efficaces ou la transparence est trop faible quant à la destination exacte de l'argent donné. Cette fatigue est le reflet logique du scepticisme croissant que nous avons également constaté dans les questions portant sur l'attitude ;
- en temps de crise économique, on pense avant tout à ses propres besoins et à ceux de ses proches. La crise peut entraîner une baisse du niveau de vie objectif mais porte également atteinte au bien-être psychique d'un groupe significatif de personnes : vu l'incertitude concernant son propre niveau de vie futur et celui de ses enfants, on se replie davantage sur soi-même.

Un petit sondage effectué en 2009 par la plate-forme O PULSE semble confirmer la deuxième explication (De Bruyn, 2009). A l'époque, la question suivante avait été ajoutée à un sondage omnibus d'iVOX : « Dans le contexte de la crise financière et économique, donnez-vous plus ou moins d'argent aux organisations qui se mobilisent en faveur de la coopération au développement ? » 36,7 % des 1 000 personnes interrogées avaient alors déclaré donner moins, tandis que 48,5 % donnaient le même montant et 1,7 % seulement donnaient plus.

Ceci nous amène à la question portant sur le montant des dons. **Combien** a-t-on donné en 2011 ?

Tableau 14 Montant donné en 2011

	Pourcentage
0 euros	67,0
1 à 49 euros	12,3
50 à 199 euros	14,9
200 à 999 euros	4,7
Plus de 1 000 euros	0,8
Montant non communiqué	0,4
Total	100,0

(=1 504 n, donateurs et non-donateurs inclus)

Si nous calculons la moyenne pour tous les répondants (y compris les personnes qui ne font aucun don), un don s'élevait à 45,4 euros l'année dernière. Si nous prenons uniquement en compte les donateurs, le don moyen s'élevait à 137,5 euros.

En 2009, le don moyen était de 51 euros, sans compter les personnes n'effectuant aucun don. En prenant en compte uniquement les donateurs, le don moyen était de 127 euros en moyenne en 2009.

Ce qui signifie que, comparativement à 2009, les donateurs sont moins nombreux mais qu'ils offrent en moyenne un montant plus élevé.

À qui donne-t-on ? Si l'on considère l'ensemble des répondants, 21,2 % font un don à une organisation d'aide au développement, 20,2 % font un don dans le cadre d'une action ou d'une campagne, 9 % donnent de l'argent à des gens qu'ils connaissent et qui soutiennent un projet dans les pays en voie de développement et 3,7 % envoient directement de l'argent à des personnes dans les pays en voie de développement. Ces chiffres se chevauchent (on peut très bien faire un don à des organisations et verser également une contribution financière directe). Les proportions entre ces catégories n'ont pas changé comparativement aux chiffres obtenus en 2010.

En dehors du fait que moins de gens font à présent un don, le comportement en matière de don en tant que tel n'a pas changé. Il convient cependant d'émettre une réserve en ce qui concerne les actions et campagnes (qui n'étaient pas reprises dans le sondage en 2010). Il se pourrait que des actions comme Music for Life génèrent davantage de fonds que l'argent récolté dans le cadre de campagnes plus régulières.

Pour terminer, nous abordons également les **conditions** qui, si elles sont satisfaites, peuvent inciter à donner un montant plus élevé (ou, pour les personnes qui n'effectuent aucun don, à quand même donner quelque chose).

Tableau 15 Conditions pour donner (davantage)

Vous donneriez plus qu'actuellement si...	% de donateurs	% de non-donateurs	% de l'ensemble	% de l'ensemble en 2010
a. vous étiez mieux informé sur ce que devient votre argent	51,7	44,2	46,7	55,6
b. vous étiez certain que l'argent profite directement aux gens sur place	70,1	64,5	66,3	70,3
c. l'aide au développement prouvait son efficacité dans la lutte contre la pauvreté	46,8	31,7	35,6	59,9
d. vous aviez plus les moyens	59,0	51,8	54,2	67,9
e. la situation dans le tiers-monde s'aggravait	6,6	1,2	3,0	24,0
f. vous connaissiez mieux l'organisation de l'aide au développement en question	20,6	12,7	15,3	38,6

Tout comme en 2010, la condition la plus citée est celle de l'efficacité directe, à savoir la garantie que l'argent arrive à bon port. L'efficacité à plus long terme (ou l'impact, à savoir l'efficacité de l'aide au développement) et la situation financière propre apparaissent également comme des facteurs critiques dans le comportement en matière de don.

Ce qui frappe également, c'est que, comparativement aux donateurs, les non-donateurs sont plus sceptiques quant à l'ensemble des conditions. Il en faudra donc bien plus pour convaincre les non-donateurs de donner quelque chose que pour persuader les donateurs de faire un don plus élevé. Ce constat, conjugué à celui que, comparativement à 2010, un groupe toujours plus réduit de donateurs donne un montant en moyenne plus élevé, laisse supposer une **dichotomie croissante** : une minorité de plus en plus réduite qui est de plus en plus convaincue de la nécessité d'une solidarité à l'égard des populations pauvres des pays en voie de développement et une majorité croissante toujours plus sceptique quant à la nécessité d'être solidaire. Il s'agit davantage d'une hypothèse que d'une conclusion. Nous observons en effet que, pour chacune des raisons citées, les chiffres étaient plus élevés en 2010. Cette baisse (à savoir pour les affirmations c, e et f) ne peut pas seulement être attribuée au fait que le groupe des non-donateurs est à présent plus important qu'en 2010.

Autres formes d'engagement

Outre le don d'argent, d'autres formes de comportement peuvent donner une indication sur l'assise sociétale de la coopération au développement : du bénévolat en faveur d'organisations d'aide au développement à l'achat de produits issus du commerce équitable en passant par de propres initiatives (privées). Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous sont communiqués avec toute la réserve qui s'impose étant donné que, dans les questionnaires standardisés, la nuance fait généralement défaut pour aboutir à une réponse précise à des questions laissant une marge d'interprétation. Nous communiquons dès lors ces chiffres pour ce qu'ils valent.

Tableau 16 Autres formes d'engagement : réponses positives (« très souvent » pour les affirmations a-f ; « oui » pour les affirmations g-i) en %

Durant l'année écoulée, avez-vous entrepris les actions suivantes ?	Réponse positive
Don de biens pour les habitants des pays en voie de développement	11,0
Bénévolat en Belgique dans le cadre d'un projet ou pour une organisation dont les activités sont axées sur l'aide au développement	2,6
Achat de produits issus du commerce équitable	12,2
Participation à une conférence ou un débat sur le thème de l'aide au développement	1,2
Signature d'une pétition dénonçant les injustices dont sont victimes les habitants des pays du tiers-monde	4,0
Participation à une manifestation contre les injustices dont sont victimes les habitants des pays du tiers-monde	0,5
Voyage dans un pays en voie de développement	10,0
Bénévolat dans un pays en voie de développement	3,8
Réduction des émissions de CO ₂	64,6

Parce que les questions de l'enquête de 2010 étaient formulées différemment, les pourcentages obtenus à l'époque et aujourd'hui ne sont donc pas tout à fait comparables. Si certains chiffres étaient démesurément élevés en 2010, les résultats qu'affichent actuellement le don de biens et le bénévolat sur place par exemple semblent également élevés.

Si nous nous concentrons sur les affirmations b, d, e et f, nous obtenons un groupe de **6,4 % de personnes activement engagées en Belgique**, en d'autres termes qui font autre chose que donner ou acheter. Ce chiffre peut être comparé pour un certain nombre de catégories. Le pourcentage est plus élevé chez les femmes (7,5 %) que chez les hommes (5,2 %). Il est aussi considérablement plus élevé chez les Flamands (4,9 %) que chez les Wallons (7,1 %) et les Bruxellois (12,6 %). L'engagement baisse aussi avec l'âge mais augmente à nouveau quelque peu dans les groupes des retraités (par exemple, 11 % du groupe des 64-69 ans sont engagés).

On observe par ailleurs un engagement chez 18,6 % des croyants pratiquants (contre 6 % chez les non-pratiquants et 4,4 % chez les non-croyants).

Il est erroné de penser que l'engagement et le comportement en matière de don sont des phénomènes compensatoires. 12,7 % des donateurs s'engagent de l'une ou l'autre manière, contre 3,3 % des non-donateurs.

Si nous revenons à nos *clusters* (caractéristiques selon le comportement), nous constatons que près de la moitié des personnes qui entreprennent l'une ou l'autre action font partie des *believers*. Autrement dit, 16,4 % des *believers* s'engagent de l'une ou l'autre manière. Ce pourcentage est de 5 à 6 % chez les bienveillants, les globalistes et les utilitaristes. Ils sont 2,5 % chez les *non-believers*, 1 % chez les élitistes et 0 % chez les nihilistes.

Nous accordons une attention particulière à l'**achat de produits issus du commerce équitable** étant donné qu'il s'agit d'un type de comportement différent d'un don ou d'une action : Il s'agit en effet d'un achat : 12,2 % achètent régulièrement des produits issus du commerce équitable, 40,1 % de temps à autre, 27,7 % à de rares occasions et 19,9 % jamais. Si nous additionnons les résultats obtenus par « très souvent » et « de temps à autre », nous obtenons **52,3 % de personnes optant pour le commerce équitable**. Ce chiffre peut être comparé pour différentes catégories, ce qui nous amène à la constatation suivante : 68,7 % des femmes achètent des produits issus du commerce équitable (contre 45,8 % des hommes). Parmi les personnes hautement scolarisées, 61,2 % portent leur choix sur le commerce équitable. En outre, 63,5 % des croyants pratiquants et 73,2 % des donateurs achètent des produits équitables. Peu de différences se présentent au niveau des catégories d'âge.

Comparativement à 2010, nous observons une stabilité de ce pourcentage. A l'époque, 52,8 % des répondants avaient affirmé avoir acheté des produits du label Max Havelaar ou de tout autre label du commerce équitable au cours de l'année écoulée.

Conclusions

Au mois de février 2012, nous avons interrogé, par le biais d'un panel en ligne, un échantillon représentatif de 1 719 Belges sur leur connaissance, leur familiarité, leur empathie, leurs attitudes, leurs opinions et leur comportement en matière de solidarité Nord-Sud et de coopération au développement. Cette enquête constitue la prolongation longitudinale du sondage effectué en 2010 (effectué à l'époque en partie via un panel en ligne et en partie par téléphone). Le choix d'un panel en ligne comme support était évident en raison du délai de réalisation plus rapide, des coûts plus faibles et de la généralisation supposée de l'utilisation de ce média à l'avenir. La vigilance s'impose cependant en ce qui concerne la représentativité : il a été difficile d'élargir le quota de classes sociales inférieures et, étant donné le caractère d'auto-sélection, on soupçonne l'existence de distorsions non corrigibles sur le plan des préférences et attitudes.

Voici un relevé des constatations les plus marquantes :

- bien que la **connaissance** et la familiarité en ce qui concerne les notions de développement n'ait pas diminué, le groupe qui estime « être au courant » diminue, ce qui peut indiquer une baisse d'intérêt. En ce qui concerne les médias et les canaux, nous constatons qu'Internet est en effet considérablement présent mais qu'il n'est toutefois pas de nature à supplanter les autres médias. Les discussions au sein des groupes révèlent que de nombreuses personnes ont une certaine notion de la coopération au développement (par l'intermédiaire d'une personne qu'elles connaissent). Les connaissances dont elles font preuve au sujet de la pratique et des acteurs de la coopération au développement sont cependant très faibles. L'image que l'on s'en fait provient généralement soit de l'action d'urgence à grande échelle (et mal organisée), soit de projets concrets de plus petite envergure. La coopération bilatérale structurelle est par exemple absolument inconnue ;
- l'**empathie** à l'égard de la **pauvreté** dans le Sud est toujours considérable (55 % « s'en soucie ») mais a néanmoins enregistré une diminution depuis 2010. L'opinion selon laquelle nous (dans le Nord) en serions responsables, recule. Néanmoins, une petite minorité défend résolument l'idée selon laquelle que le Sud doit résoudre lui-même ses problèmes sans notre soutien ;
- En ce qui concerne l'**attitude** à l'égard de la **coopération au développement**, nous constatons une baisse au niveau de la **perception** de la **pertinence** de celle-ci, une forte baisse au niveau de la perception de l'**efficacité** (8,6 % seulement trouvent que l'argent est bien dépensé) et un groupe croissant qui estime que le budget consacré à la coopération au développement doit être réduit (44,5 % actuellement contre 28,3 % en 2010 et tout au plus 11 % dans de précédentes enquêtes) ;
- Si nous sondons les **opinions**, nous constatons que l'on attribue plutôt les causes de la pauvreté au Sud (corruption, conflits, surpopulation...). La confiance à

l'égard des acteurs de la coopération au développement recule, ce qui confirme la tendance déjà constatée en 2010 (les institutions internationales et les ONG enregistrent les meilleurs résultats). Au niveau du contenu de la coopération, les programmes concrets continuent de l'emporter sur une influence sur la politique et des opérations de sensibilisation. Si nous sondons les motifs mêmes (ce qui pourrait constituer une raison de pratiquer la coopération au développement), nous observons un recul pour la quasi-totalité des motifs (comparativement à 2010). En conjuguant les motifs et opinions, nous obtenons quatre motifs de base qui jouent un rôle ou non : (1) solidarité (et foi dans la coopération au développement), (2) dette à l'égard du Sud, (3) utilité pour le Nord et (4) fatalisme (la pauvreté et l'inégalité sont quand même des problèmes sans solution). La combinaison de ces motifs de base donne naissance à sept groupes ou types indifférenciables selon leur attitude sociale et style de vie. Nous constatons par ailleurs que les personnes « non-convaincues » par la coopération au développement forment un groupe relativement hétérogène ;

- En 2012, **33 % ont effectué un don**. Nous constatons dès lors que la tendance à la baisse des dons amorcée en 2007 se poursuit (presque 60 % à l'époque, 40 % en 2010...). Parallèlement, nous observons que les donateurs actuels donnent plus qu'autrefois. Parmi ceux-ci, nous trouvons également le plus grand nombre de personnes qui achètent des produits issus du commerce équitable ou qui entreprennent l'une ou l'autre action en faveur du Sud. Environ 6,4 % des Belges s'engagent activement (en assistant à des débats et conférences, en signant des pétitions, en faisant du bénévolat pour des organisations...);
- les personnes hautement scolarisées, les jeunes et les croyants pratiquants sont les **groupes** qui sont les plus convaincus de la nécessité et des impacts de la coopération au développement, ce qui s'observe également dans leur comportement en matière de don. De manière générale, l'empathie, l'attitude positive à l'égard de la coopération au développement et les dons obtiennent des scores plus élevés chez les Flamands. Les francophones s'avèrent plus au fait de la coopération au développement et sont également plus enclins à établir un lien entre la pauvreté dans le Sud et la richesse dans le Nord. Les Bruxellois et les Wallons font preuve d'un engagement plus actif que les Flamands. D'un autre côté, les Wallons sont les moins favorables à une augmentation du budget consacré à la coopération au développement.

Voici, pour réflexion, plusieurs pistes tendant à expliquer ces chiffres, en particulier en ce qui concerne la diminution de l'empathie, la perception de la pertinence, l'efficacité et les dons :

- La baisse significative de l'assise sociétale de la coopération au développement repose à la fois sur **des raisons internes et externes**. Par « externes », nous entendons les raisons sortant du cadre de la coopération au développement. Les raisons internes sont quant à elles dues au système de la coopération au développement même (qualité, efficacité, transparence, attrait) ;
- une raison souvent évoquée est **la crise économique** qui sévit globalement depuis 2008. Bien que les impacts de la crise sur le niveau de vie dans un pays comme la

Belgique restent relativement limités, la succession de mauvaises nouvelles a un effet important sur le plan psychologique (solvabilité de la Belgique, faillite des banques Fortis et Dexia, crise de l'euro, etc.). Le repli sur soi et une moindre préoccupation à l'égard de la souffrance en d'autres lieux sont des phénomènes connus en temps de crise. Tant l'impact réel (diminution du pouvoir d'achat) que l'effet psychologique de la crise (inquiétude quant à l'avenir due en partie à l'effritement de notre position économique dominante) ont été mis en avant lors des discussions au sein des groupes ;

- un facteur externe réel expliquant l'affaiblissement de l'assise sociétale de la coopération au développement réside également dans la **perte d'intérêt pour l'église**. Ce sont en réalité les croyants pratiquants qui restent la plupart du temps les plus ardents défenseurs de la solidarité et les donateurs les plus généreux. La diminution constante de ce groupe a dès lors des répercussions relativement directes sur l'assise sociétale de la coopération au développement ;
- La solidarité Nord-Sud ainsi que le concept (autrement dit, **l'instrument même de la coopération au développement**) sont remis en question, et ce en raison de l'interaction de différents facteurs qui se renforcent mutuellement : le sentiment d'absence de véritables résultats depuis de nombreuses décennies, **le manque de transparence** du système d'aide au développement et de certains acteurs individuels, le fait que les **médias** mettent rapidement en avant d'éventuels situations négatives (par exemple la coordination défailante de l'aide à Haïti) mais n'accordent aucune attention aux résultats positifs (certes moins spectaculaires mais pas moins réels pour autant), un sentiment que les efforts en matière de coopération ne sont pas reconnus (flux migratoire, manifestations anti-occidentales de groupes islamistes, popularité subite de la Chine en Afrique, etc.). Lors des discussions au sein des groupes, les participants ont évoqué le rôle des médias, le manque de transparence des organisations, **l'absence de résultats** et la corruption des régimes dans le Sud ;
- les institutions de coopération au développement (agences gouvernementales, ONG, églises, etc.) font l'objet d'une **méfiance** générale croissante **à l'égard des institutions**, et ce parce que les institutions, qui datent généralement d'une époque où la société était moins complexe, donnent de moins en moins l'impression de pouvoir maîtriser la multitude de problèmes sociaux qui se présentent.

De ce fait, les acteurs de la coopération au développement et la politique que ce secteur tente de gérer devront faire preuve d'une ouverture d'esprit afin de donner une chance aux nouveaux éléments qui se présentent (pays, acteurs, mécanismes de la solidarité Nord-Sud et communication) et ne pas maintenir l'architecture existante des organisations et procédures. Ceci ne signifie pas qu'il faille porter préjudice aux options adoptées avec bon sens comme la durabilité des partenariats et la résolution de passer en revue les actions, résultats et parties prenantes en permanence. Étant donné que le large public est également une partie prenante - parfois impliqué, généralement intéressé et versant toujours une contribution financière -, la mise en place régulière de baromètres comme celui-ci est fortement recommandée. Par

ailleurs, les discussions de groupe révèlent que les attitudes et opinions sur ce thème sont superficielles, non-rationnelles, non fondées sur la connaissance et plutôt volatiles pour la majorité du public. Les décisionnaires ont donc tout intérêt à ne pas se laisser entraîner aveuglément par ces considérations. Il est en outre conseillé de s'atteler à une meilleure stratégie en matière de communication et de médias afin d'informer la population non seulement sur les manquements mais également sur les bons résultats de la coopération au développement. De plus, le public demande explicitement un retour transparent et convivial sur les dépenses et l'impact des moyens mis en œuvre.